

4. Projet d'école

Le projet d'école s'articule autour de trois axes: des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages (projet orateur, plan français, plan maths, projets artistiques et culturelles) / des collectifs apprenants engagés (outils d'évaluation, le suivi des élèves, climat scolaire) / apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation (les parcours de l'élève: santé, citoyen).

Une rencontre est à venir avec notre inspectrice pour le finaliser.

Il vous sera présenté au prochain conseil d'école.

5. Rencontre et communication avec les parents d'élèves

Les rendez-vous individuels avec les familles, dans le respect des gestes barrières, sont toujours possibles.

C'est l'école qui se charge des inscriptions au collège; celles-ci se feront courant mars. Vous aurez toutes les informations via le cahier de liaison de votre enfant.

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant dans un établissement privé doivent faire eux-mêmes les démarches.

Un PowerPoint concernant le déroulement de ces inscriptions a été envoyé à chaque famille courant janvier.

La journée « portes ouvertes » du 24 juin est maintenue puisque les parents sont reçus individuellement.

Dans le cadre de notre projet d'école « une école verte », voici les sorties et animations prévues:

- une animation sur l'école (en février) / une animation au parc du Vexin couplée avec une visite au musée de l'outil ou de l'archéologie (en juin)

Le partenariat avec le parc du Vexin a été possible car la commune de Mézières fait partie des communes de GPS&O.

Cette année, les interventions sont à destination des élèves d'élémentaire. L'an prochain, les interventions se feront auprès des élèves de maternelle.

- une intervention sur l'école de la ferme de Tiligolo, en maternelle, le 10 mai,

- une visite à la ferme pédagogique de l'île l'Aumône le 21 juin pour les PS et les MS

- une visite à l'OPIE en mai pour les GS

Une conteuse devait venir en février en maternelle. L'obligation du port du masque pour la conteuse nous a obligés à différer son intervention.

6. Ménage / Travaux

Le ménage sur l'école n'est pas fait correctement. Les problèmes sont récurrents au niveau du nettoyage des classes et du suivi des consommables (serviettes en papier, papier toilette) et sont remontés régulièrement par mail à M. Farez.

Un parent d'élève suggère que chaque enfant amène son papier toilette comme on peut le faire avec la boîte de mouchoirs en maternelle ...

Monsieur le maire ne souhaite pas apporter de réponse.

Un aparté (patinoire), en lien avec la déclaration lue en début de séance, a lieu en suivant.

Nous rappelons que l'école a bien distribué tous les documents transmis par la mairie même si la chaîne de transmission est peut-être à revoir, qu'aucun enseignant n'étant présent sur la patinoire pour encadrer cette activité et qu'un temps d'attente important pour chaque classe (1h), n'a pas permis à la directrice d'autoriser cette sortie même si la mairie avait mis à la disposition de l'école un transport.

Il est rappelé aux parents d'élèves que nous sommes seuls décisionnaires quant à l'organisation ou pas de nos sorties.

Différentes études sont en cours concernant l'agrandissement de la cantine, l'aménagement de la garderie, le parking enseignants/animateurs/personnel de cantine, la pose d'un détecteur de CO2 dans chaque classe, ...

Des travaux et demandes particulières de l'école ont été actés: modification de l'alarme PPMS, changement du mobilier d'une classe, achat d'une bibliothèque et d'un ordinateur pour la directrice, ... Les travaux courants sont remontés par mail à M. Farez chaque semaine.

Une demande de rendez-vous est faite auprès de M. Chevalier, responsable des espaces verts, pour avoir son aide et bénéficier de son expertise quant à l'aménagement des espaces verts de notre école par les élèves (en lien avec notre projet d'école).

Suite au conseil municipal des jeunes, une boîte à idées, fabriquée par M. Alves, sera installée sous le préau de l'école.

7. Services périscolaires: cantine, garderie, étude

Un problème de harcèlement est signalé sur le temps de cantine. Monsieur le maire informe qu'un suivi est en cours et invite les familles concernées à se rapprocher du service jeunesse.

Au niveau de l'école, bien que non inscrite pour le moment dans le dispositif PHARE, un travail sur le harcèlement est bien fait sur l'école, en témoigne les affichages réalisés par les élèves sous le préau.

8. Date du prochain conseil d'école

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 16 juin 2022 à 18h00.